

# INFORMATIONS

## DISPOSITIF DE VEILLE SANITAIRE POUR LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL, 1998

Denis COULOMBIER (RNSP), Philippe MALFAIT (RNSP), Michel BALLEREAU (DGS)

### Impact de la coupe du monde de football sur les risques sanitaires

Comme lors de tout grand rassemblement de population, les risques sanitaires peuvent être majorés durant la coupe du monde de football en raison :

- de la concentration de personnes en un même temps et lieu qui peut favoriser la diffusion de maladies à potentiel épidémique ;
- de la mise en place de structures temporaires d'accueil ou de restauration collective dont les conditions d'hygiène peuvent être précaires malgré le renforcement des inspections sanitaires ;
- d'agressions inhabituelles de l'environnement : pollution, coups de chaleur, traumatismes ;
- des maladies d'importation en provenance de pays où ces pathologies sont endémiques : choléra, diphtérie ;
- par ailleurs, la dispersion des rassemblements sur 10 sites et la mobilité des populations entre ces sites peut représenter une difficulté supplémentaire pour la gestion des interventions (ainsi un sujet en contact avec un cas de méningite peut se retrouver le lendemain sur un autre site où il devra être localisé, l'intervention étant alors conduite par une autre DDASS).

### Dispositif de veille sanitaire mis en place

Dans cette situation, la veille sanitaire doit reposer sur des systèmes d'information renforcés, activés ou mis en place à cette occasion, sur une documentation préalable des risques encourus, sur une rétro-information réactive et sur une coordination optimale de ces activités.

#### Trois systèmes renforcés ou activés

Trois systèmes d'information existants sont renforcés ou activés pendant la période de la coupe du monde de football :

#### → Maladies à déclaration obligatoire

Les notifications des maladies à déclaration obligatoire (DO) provenant des 27 départements abritant des rassemblements ou des équipes font l'objet d'une transmission quotidienne et non plus hebdomadaire au RNSP qui assure une analyse épidémiologique quotidienne, ainsi qu'une transmission de ces informations d'un département à l'autre en cas de besoin d'intervention sur plusieurs sites.

#### → Médecins et pharmaciens sentinelles

Deux réseaux de médecins sentinelles sont activés pendant toute la période de la coupe du monde de football. Ce sont le réseau des Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe (GROGs) et le Réseau Sentinelle 98 coordonné par l'Unité 444 de l'INSERM. Ces réseaux collectent quotidiennement des informations concernant les cas de gastro-entérites, les crises d'asthme et les coups de chaleur auprès de plusieurs centaines de médecins libéraux volontaires. Les informations sont analysées chaque jour et apparaissent dans le bulletin épidémiologique journalier. De plus, le réseau des GROGs collecte des informations en provenance de pharmaciens et de grossistes répartiteurs pharmaceutiques concernant les prescriptions ou les ventes de produits pouvant traduire un accroissement des cas de gastroentérite ou d'asthme dans la population. Le réseau Sentinelle 98, collecte également des informations en provenance du Réseau Sentinelle Urgence (coordonné par l'Hôtel Dieu), auprès des services d'urgence des sites d'accueil de la coupe du monde de football.

#### → Inspections sanitaires

Les activités d'inspection sanitaire autour des différents sites font l'objet d'un rapport hebdomadaire permettant l'utilisation de ces informations dans une perspective de veille sanitaire. Ainsi l'accroissement des lieux de restauration temporaires trouvés non conformes aux règles d'hygiène pourra permettre d'interpréter les informations des réseaux sentinelles de manière plus fine.

#### Un système spécifique mis en place

#### → Sites de match et grands rassemblements, SAMU

En liaison avec le Comité Français d'Organisation (CFO), un bilan d'activité médicale de fin de match sera transmis à la fin des activités médicales de chacun des matchs. De plus, une fiche épidémiologique individuelle sera remplie par les médecins du CFO si une pathologie de nature à représenter un risque pour la santé publique était rencontrée. Ces pathologies sont : les gastro-entérites, les syndromes méningés, ainsi que toute autre pathologie présentant un caractère particulier (pathologie d'importation) ou un caractère épidémique. Ces fiches individuelles seront communiquées à la fin des matchs au médecin référent de la cellule secours santé du site d'accueil. Ces fiches et bilans d'activités médicales seront également remplis par les intervenants médicaux autour des grands rassemblements de populations prenant place dans les sites d'accueil.

#### Informations et documentation

Le RNSP a déjà diffusé auprès de tous les partenaires de la veille sanitaire (DDASS des sites, réseaux sentinelles) des informations concernant :

- Les pathologies particulières, présentant un risque pour la santé publique et pouvant être rencontrées chez les ressortissants de pays participant à la coupe du monde de football.
- Un ensemble de 29 fiches techniques actualisées, permettant la prise en charge par un responsable de santé publique des cas de ces maladies.

### Coordination de la veille sanitaire

Les activités de veille sanitaire seront coordonnées de manière très étroite, au travers de plusieurs structures opérationnelles :

#### Les cellules secours santé des PC fixes des préfectures

Au niveau local, sur chacun des 8 sites de province, un PC fixe de préfecture (ou sous-préfecture pour le département du Pas-de-Calais) est mis en place pour la période de la coupe du monde de football. En Ile-de-France, ce rôle est rempli par le Centre Opérationnel de la Zone de Défense (COZ) de la préfecture de police. Ces PC représentent le point d'entrée et de destination de toutes les informations concernant la veille sanitaire. Ils comprennent une cellule Secours-Santé, au sein de laquelle est constitué un groupe « Hygiène épidémiologie » coordonné par un Médecin Inspecteur de Santé Publique (MISP). Ce MISP est le destinataire de toutes les informations à caractère sanitaire provenant de la communauté (DO), des stades ou des grands rassemblements dans les villes d'accueil et des activités d'inspections sanitaires. Il assure le lien avec le niveau régional (CIRE/DRASS) et le PC national de la sécurité civile. Il coordonne les interventions en s'appuyant au besoin sur les CIRE et le RNSP. Les notifications de maladies à déclaration obligatoire sont transmises immédiatement par le MISP vers le Réseau National de Santé Publique pour des raisons de confidentialité.

#### Le PC national Secours-Santé de la sécurité civile (Centre Opérationnel d'Aide à la Décision)

Le PC national de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur, basé à Asnières, assure le recueil de toutes les informations provenant des cellules Secours-Santé des différents sites. Il met ces informations à disposition des différents Ministères concernés. Dans le cas de la veille sanitaire, ces informations sont transmises au Centre Opérationnel du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (COM-SEGUR). Il assure la diffusion en retour de ces informations traitées sous forme d'un bulletin quotidien d'information à destination de toutes les cellules Secours-Santé.

#### Le Centre Opérationnel du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (COM-SEGUR)

Le Centre Opérationnel du Ministère est sous la coordination du Haut Fonctionnaire de Défense, rue de Ségur. Il assure une permanence 24 heures sur 24 pour l'acquisition et la saisie d'information remontant des sites par le COAD. Le RNSP est représenté au sein de ce centre où il assure l'analyse épidémiologique des informations remontant des sites, auxquelles sont ajoutées les informations provenant des autres systèmes de surveillance (maladies à déclaration obligatoire et surveillance sentinelle).

#### Le Réseau National de Santé Publique

Le RNSP assure une garde « Coupe du monde de football » 24 heures sur 24, à disposition de tous les intervenants de santé publique impliqués dans la coupe du monde de football. Cette garde s'ajoute en complément de la garde assurée en routine, pour ne pas dégrader des ressources qui pourraient être mobilisées sur des départements non impliqués dans la coupe du monde de football.

#### Rétro-information

La diffusion rapide des informations auprès de tous les partenaires impliqués sera la clé du succès de la veille sanitaire. Elle prendra plusieurs formes :

- Le bulletin quotidien à destination des cellules Secours-Santé des préfectures.
- Un tableau de bord électronique mis à disposition du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et des services déconcentrés sur l'Intranet du Ministère.
- Un bulletin quotidien d'information épidémiologique mis à la disposition du public sur l'Internet du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et du RNSP.

Les coups de chaleur, un problème de santé publique sous-estimé, accessible à la prévention.

L'impact de la chaleur sur la santé est lié au niveau d'humidité de l'air. Ainsi pour une température enregistrée au thermomètre de 29 °C, la température ressentie sera de 26 °C pour une humidité nulle, mais de 40 °C pour une humidité de 95 %. La symptomatologie clinique liée à une exposition à la chaleur se classe en trois niveaux :

- Niveau 1 : crampes musculaires, prédominant dans les jambes.
- Niveau 2 : syncope passagère liée à une chute de la pression artérielle.
- Niveau 3 : trouble de la régulation thermique, fièvre > 40 °C, léthargie, confusion, coma, et décès sans intervention en urgence.

Lorsqu'une vague de chaleur persiste, apparaissent des épuisements de chaleur liés à des déséquilibres électrolytiques et se traduisant par des étourdissements, de la fatigue et une élévation modérée de la température corporelle. Les deux âges extrêmes de la vie sont à risques, ainsi que les patients présentant des troubles mentaux.

L'exercice physique, l'ingestion d'alcool, la prise de diurétiques ou de tranquillisants sont des facteurs favorisant la survenue de troubles. Lors de rassemblements, le risque chez les participants aux rassemblements peut être accru en raison de longs déplacements à pied, d'attente lors de fouilles à l'entrée de stades, d'une exposition directe au soleil dans les tribunes et de l'interdiction d'apporter des boissons.

Les recommandations de protections individuelles associent le port de vêtements clairs et amples, de casquette, une bonne hydratation, et l'utilisation de crème solaire. Les interventions de santé publique reposent sur une information large des populations sur les risques encourus et les moyens de s'en prévenir, ainsi qu'éventuellement la mise à disposition d'eau aux abords des stades.